



FFASS

39, rue Victor Massé - 75009 PARIS
Tél. : 01.48.78.49.49 - Fax : 01.40.82.91 .31
MAIL : federation@cfecgc-santesocial.fr

Santé- Social

La FFASS CFE CGC s'associe pleinement à la journée d'action des psychologues du 19 juin 2014. Elle appelle ses adhérents et sympathisants à s'exprimer ce jour là.

La FFASS CFE CGC exige le respect du statut reconnu et protégé par les textes en vigueur, dont loi du 25 juillet 1985, protégeant le **TITRE de psychologue**.

La FFASS CFE CGC exige la reconnaissance du statut de **CADRE** pour tous les psychologues, de niveau 1 au RNCP, avec l'arrêt immédiat d'intitulés de type « maîtrise »/« technicien » sur des sites internet de recrutement, tel Pôle Emploi.

En amont, une formation universitaire expertale doit s'accompagner de la mise en place de la gratification obligatoire des stages.

La FFASS CFE CGC demande l'ouverture de réelles négociations en vue de **l'augmentation générale des salaires** avec révision des grilles et coefficients : cela implique l'exhaussement du point d'indice dans les fonctions publiques et la sensible revalorisation de points dans les secteurs associatif et privé, ou encore celle des experts judiciaires. Les titularisations et concours réservés doivent être organisés de manière à en terminer avec des contractuels au rabais.

L'effectivité de la **fonction FIR** (formation, information, recherche) ainsi que du **temps DIRES** (documentation, information, recherche, élaboration et supervision) doit être respectée. Elle doit être étendue à **TOUS** les psychologues publics et privés, pour assurer une qualité d'exercice actualisée.

La FFASS CFE CGC exige la **fin des temps partiels non choisis** dans tous les domaines d'exercice. Au moment où l'Europe exige la libéralisation la plus forte, les psychologues exigent la RECONNAISSANCE et les MOYENS D'EXERCER. C' est un minimum vital, pour que nul citoyen ne soit exclu de l'accès à la Psychologie à raison de ses ressources. La prise en charge des consultations reste à mettre en chantier.

Ainsi, mettre fin à des situations inadmissibles de paupérisation des psychologues qui perdure depuis trente ans est notre objectif. Quand la Société en demande toujours plus aux psychologues, le rôle, la fonction, la qualification, l'autonomie professionnelle et financière de ceux ci doivent être assurés au plus près du terrain !

